



[vc_row][vc_column][vc_column_text text_larger="no"]Un cluster maritime entre les ports tunisiens et celui de Lazio (région de Rome) sera crée en vertu d'une convention de coopération signée, mercredi, entre l'Office de la marine marchande et des ports de Tunisie (OMMP) et l'autorité portuaire de Civitavecchia (Italie).

Selon un communiqué publié jeudi par le ministère du transport, cet accord vise à favoriser les échanges d'expériences dans les domaines de l'ingénierie, du management, de la gestion des risques, des relations Villes-Ports et du développement durable.

«Premier de son genre dans la région, cet accord permettra aux ports des deux rives de la méditerranée, de renforcer leurs échanges de bonnes pratiques, et de contribuer au développement du commerce maritime. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en place des clusters maritimes en méditerranée», a souligné Imed Zammit, PDG de l'OMPP.

Cet accord a été conclu en marge de la conférence sur le financement du futur réseau transméditerranéen de transport, tenue à civitavecchia, dans la province de Rome.[/vc column text][/vc column][/vc row]